



**Ville de Lausanne**

Municipalité

A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
1002 Lausanne

Lausanne, le 10 août 2023

**Question de M. Johann Dupuis, déposée le 2 mai 2023 « Des toilettes payantes pour les personnes en situation de handicap ? »**

#### **Rappel**

« La doctrine municipale en matière de toilettes publiques, telle que communiquée au Conseil communal depuis l'instauration de toilettes payantes, a toujours été que ces dernières ne sauraient être mises en place que là où une offre gratuite existe dans l'immédiate proximité. Cette doctrine ne semble cependant pas être valable pour les personnes en situation de handicap. Au parc de Milan, par exemple, toutes les toilettes pour personnes handicapées sont payantes ».

#### **Préambule**

A Lausanne, tous les WC ayant des cabines PMR sont équipés d'un système eurokey, dont bénéficie toute personne à mobilité réduite (PMR). Cette clé universelle permet un accès aux ascenseurs, aux toilettes, aux vestiaires et à d'autres installations adaptées, gratuitement. Un autocollant signale cette possibilité sur les différents WC publics.

Pour la Suisse, Pro Infirmis a recensé toutes les données numériques d'accessibilité permettant aux PMR de trouver les informations nécessaires. Lausanne est l'un des partenaires de Pro Infirmis. La carte interactive permet de s'informer sur l'accessibilité des bâtiments de la Ville, et notamment sur l'accès à des toilettes eurokey sur des sites de WC publics.

#### **Réponse de la Municipalité**

**Question 1 : Comment la Municipalité compte-t-elle corriger cette inégalité de traitement frappant les personnes en situation de handicap ?**

Aucune inégalité de traitement n'est à signaler, aussi bien au parc de Milan qu'ailleurs en ville.

La Municipalité ne compte donc pas apporter de correction à une solution satisfaisante pour les détenteurs et les détentrices d'une eurokey.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de M. Johann Dupuis.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 10 août 2023.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter

